



le 22 juin 2025



Slalom interdépartemental

Alsace - espoirs

www.ascpa.eu

Slalom interdépartemental Alsace
« espoirs »
à l'Ascpa STRASBOURG
le dimanche 22 juin 2025

Organisation :

- **R1** : Philippe Pfister
- **Juge-arbitre** : François Principaud
- **Traceur** : Hippolyte Golly

Inscriptions :

- Limitées à deux embarcations par concurrent
- Envoyer la liste détaillée des concurrents à ascpa@wanadoo.fr
- Pour le **mercredi 18 juin 2025 à minuit**, dernier délai.
- Règlement sur place (4 € / compétiteur), à l'ordre de l'Ascpa Strasbourg.
- Un chèque de caution de 100 € sera exigé pour la remise des dossards.

Juges : chaque club devra fournir un juge à partir de 3 embarcations inscrites et un deuxième juge à partir de 13 embarcations. Prière de préciser leurs noms sur la fiche d'inscription. Les clubs n'en fournissant pas se verront infliger une amende de 100 € par juge, conformément au règlement.

Parking : exclusivement en face de l'Ascpa. Les remorques pourront être stationnées dans l'enceinte du club pour la nuit du 21 au 22.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

(modifiable selon le nombre d'inscrits)

Slalom « classique » en deux manches

Dimanche 22 juin 2025

9h30	réunion des officiels
10h00	départ première manche de slalom
11h45	<i>pause repas</i>
13h30	départ deuxième manche de slalom
16h00	remise des récompenses

RESTAURATION

Boissons, cafés, gâteaux, petite restauration à midi...

Plus d'informations sur <http://www.ascpa.eu/>

ASCPA, 20 rue de la plaine des bouchers, 67100 Strasbourg,

tél : 03 88 39 68 24 - ascpa@wanadoo.fr